

## Le 1er Mai, Pierre voulait rentrer chez lui... il s'est retrouvé aux urgences

PAR PASCALE PASCARIELLO  
ARTICLE PUBLIÉ LE LUNDI 11 JUIN 2018



Pierre se tient à la grille, c'est là qu'il a reçu des coups de matraque.

Le 1<sup>er</sup> mai, Pierre Conejero, 60 ans, a été victime de violences policières. Une plainte a été déposée à l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) et plusieurs témoins ont été auditionnés. Mediapart retrace le déroulement des faits à partir des récits des témoins, de photos et d'une vidéo.

Le 17 mai, un appel à témoin intitulé « 1<sup>er</sup> mai, une main brisée rue Buffon » a été publié sur un **blog de Mediapart** et relayé par Politis. Il relate le récit de Pierre Conejero, artisan dans le bâtiment, victime de violences policières en marge de la manifestation du 1<sup>er</sup> Mai à Paris et au cours de laquelle un McDonald's et un garage Renault ont été vandalisés par des Black Blocs.

Le sexagénaire a reçu plusieurs coups de matraque, à la tête et à l'épaule. Il a eu la main droite fracturée, ce qui a nécessité deux opérations. Le médecin de l'unité médico-judiciaire a fixé une incapacité temporaire de travail (ITT) à 60 jours, sous réserve de complications ultérieures. Pierre a déposé plainte à l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) qui, depuis, a également auditionné plusieurs témoins.

Retour sur les faits. Le 1<sup>er</sup> mai dernier, Pierre se rend à la manifestation organisée pour la fête du travail. Au bout d'une heure, il décide de rentrer chez lui, dans le V<sup>e</sup> arrondissement de Paris, non loin du Jardin des plantes. Sur le chemin du retour, changement d'ambiance. Les chants et l'odeur des merguez laissent place au vacarme des sirènes et aux gaz lacrymogènes.

Boulevard de l'Hôpital, Pierre aperçoit au loin des affrontements. Un McDonald's vient d'être saccagé. Il choisit de quitter cette artère et prend la rue Buffon. Pierre n'est alors qu'à 800 mètres de son domicile. Plusieurs manifestants ont également trouvé refuge dans cette rue calme, bloquée au fond par un cordon de CRS.

Comme Pierre, Anouck, 28 ans, a fui les jets de gaz lacrymogène du boulevard de l'Hôpital et se retrouve rue Buffon. Pigiste pour la radio, au vu des nombreux médias déjà présents autour du McDonald's vandalisé, elle préfère partir. « *L'air était irrespirable sur le boulevard. J'ai commencé à tousser et je n'avais ni eau ni écharpe pour me protéger. Il devait être 16 heures. Je suis arrivée dans la rue Buffon, qui était plus tranquille. Les personnes, qui, comme moi, souhaitaient se protéger des lacrymos et quitter la manifestation, arrivaient dans cette rue.* » Anouck échange quelques mots avec Pierre. « *Il y avait un homme près de la grille du jardin qui longe l'un des trottoirs de la rue. Je me souviens m'être dit qu'il devait avoir l'âge de mon père. Nous nous sommes regardés en nous disant "Que faire ?".* »

Les CRS s'étant rangés en cordon, prêts à avancer, les manifestants ne comprennent pas pourquoi le passage leur est ainsi interdit.



Dans la rue Buffon, à Paris, le 1er mai 2018.

« *Les CRS nous disaient "Mettez-vous sur le côté" et "Avancez !". Du coup, les gens se tenaient à la grille qui longe l'un des côtés de la rue pour leur laisser le passage. Certaines personnes leur ont expliqué qu'on ne souhaitait pas retourner dans le boulevard au milieu des affrontements. On souhaitait juste partir et rentrer chez nous. C'était étrange parce que la tension commençait à monter* », poursuit Anouck.

Alice, 19 ans, étudiante en classe préparatoire, se rappelle que le cordon de CRS laissait passer au compte-gouttes les personnes. « On ne comprenait pas ce qui se passait et on ne voulait surtout pas retourner dans le boulevard qu'on avait fui pour se protéger. Certaines personnes étaient âgées et nous étions tous animés par l'envie de partir au plus vite. La fermeté menaçante des CRS était tellement incompréhensible qu'elle nous faisait peur. On levait même les mains en l'air... »



Certaines personnes lèvent les mains en l'air.

Anouck doit prendre en charge une amie qu'elle a rencontrée au cours de la manifestation et qui est prise de panique. « Je tenais la main de mon amie qui avait peur. Nous nous sommes entassés près du numéro 7 de la rue en espérant que les CRS nous laissent enfin passer. Là, j'ai regardé en face, vers la grille que je venais de quitter et j'ai vu l'homme avec lequel j'avais échangé. Il se tenait à cette grille. »

« Pour ma sécurité, je m'étais mis pas très loin des CRS », raconte Pierre. « Mais en les voyant avancer, je me suis accroché à la grille du jardin pour les laisser passer et me protéger parce que je n'ai pas un très bon équilibre, suite à un grave accident qui m'a laissé des séquelles à une cheville. Là, j'ai reçu un coup de matraque sur la main. J'étais sonné. Je ne comprenais plus rien. J'entends des CRS dire "Dégagez". Je leur ai expliqué que j'habite à côté, à quelques mètres de

là et que je souhaite seulement rentrer chez moi. Mais j'ai reçu, à nouveau, des coups de matraques : sur le crâne, sur l'épaule, la cuisse. »



Pierre se tient à la grille, c'est là qu'il a reçu des coups de matraque.

Anouck entend des hurlements qui viennent du trottoir d'en face : « J'ai vu l'homme avec lequel j'avais échangé la tête en sang. Il se faisait tabasser par les CRS. J'ai l'impression qu'ils avançaient en lui donnant des coups de matraque. Je garde en tête ses cris de douleur. Puis je le vois à terre et, là, les CRS l'ont traîné au sol alors qu'il était blessé. Il hurlait. J'étais stupéfaite. Une femme a crié "Arrêtez !". Il était presque 17 heures, j'ai envoyé un SMS à mon père : "J'ai vu un homme se faire massacrer. Ton âge, papa. Matraque. Incroyable". »

Alice décrit une scène similaire : « J'ai vu un homme le visage en sang, traîné au sol par des CRS qui lui donnaient des coups de matraque. Il hurlait. Son corps n'était plus actif. À ce moment-là, les CRS nous ont demandé de dégager et ont rouvert un passage en s'écartant et j'ai pu partir, ce que je voulais depuis le début. Je n'ai jamais vu une scène aussi violente. Elle l'était d'autant plus que nous n'étions pas dans le cadre de la manifestation. J'ai honte parce que je n'ai rien fait pour aider cet homme. J'étais tétanisée. J'avais peur de me prendre un coup de matraque. »

**« Je n'ai plus vraiment de souvenir. Je pense que j'étais en état de choc »**

Une vidéo tournée sur les lieux montre comment Pierre, blessé, est traîné à terre par les CRS.

« Je n'ai plus vraiment de souvenir de ce moment. Je me rappelle seulement avoir eu très mal à la main. Je pense que j'étais en état de choc. Une fille et un jeune homme sont venus m'aider », affirme Pierre.

Le jeune homme, c'est Laurent. Il est bénévole pour la Croix-Rouge et passe le concours d'infirmier. À 26 ans, il se passionne pour le secourisme et pense également devenir pompier volontaire. « *J'ai un brevet de secourisme et je viens toujours dans les manifestations avec une trousse de premiers secours. Lorsque j'ai vu Pierre au sol, j'étais avec une amie et nous l'avons pris pour le mettre à l'abri, loin des jets de gaz lacrymogène. Ce n'est pas très habituel de voir un homme de son âge ainsi blessé dans une manifestation* », dit-il.

« *Un camion de pompier stationnait à côté, poursuit-il. Nous avons voulu aller vers eux, mais les CRS ont fait barrage et nous ont repoussés vers l'entrée du Jardin des plantes. On l'a assis. Mais les CRS sont de nouveau venus nous déloger alors que je m'apprêtais à l'examiner. Je ne souhaitais pas trop le bouger parce que je ne connaissais pas l'importance des coups qu'il avait reçus au crâne. Et en cas de traumatisme crânien potentiel, il est préférable de ne pas déplacer la personne. Finalement, j'ai pu le faire, plus loin, à l'intérieur du jardin. Ses plaies au crâne n'étaient pas profondes. Il n'y avait rien d'inquiétant au niveau neurologique. Mais j'ai constaté un gonflement important de son pouce droit. Sa main était pâle et froide, symptômes d'un traumatisme. Il n'avait pas conscience de la gravité de ses blessures et il était choqué. Il répétait, un peu hébété : "Je veux juste rentrer chez moi, en plus j'ai perdu ma veste".* »

Pierre sera finalement conduit aux urgences par trois policiers. Contactée par Mediapart, la préfecture de police n'a pas souhaité s'exprimer, l'enquête de l'IGPN étant en cours.

Nous avons recueilli l'avis d'un ex-commissaire divisionnaire qui a en partie servi au sein d'un groupement CRS. Il reste réservé, n'ayant pas la version des CRS et notamment le film de leurs opérations. Il est interpellé par la façon dont la rue a été bloquée alors que les personnes, comme le montrent les photos, ne présentaient aucune agressivité ou danger. « *Ce genre de blocage ne fait que créer des tensions et une certaine panique parmi les manifestants*, indique-t-il. *Qu'il y ait un filtrage pour éviter de laisser passer les casseurs, oui, mais, là, vu le profil des manifestants présents, il y a quand même des personnes qui n'ont plus la vingtaine. Un tel cordon me semble excessif. Dans une telle situation, lorsque les gens veulent fuir des affrontements ou un endroit de troubles, il faut les laisser passer. Une main fracturée et traîner cet homme ainsi pour le laisser au milieu de la foule, pose problème. Cela ressemble à un loupé mais l'enquête le dira. En tout cas, la stratégie semble curieuse.* »

Pierre souhaitait seulement rentrer chez lui. Ce « loupé » lui a valu deux interventions chirurgicales et une incapacité de travail pendant deux mois, ce qui le pénalise aussi financièrement, étant travailleur indépendant.

### Boîte noire

Les photos et la vidéo ont été prises par des témoins. À l'exception de Pierre, les prénoms des personnes ont été changés.

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Directeur éditorial** : François Bonnet

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.